



**COMITÉ SUR LES DEMANDES DE DÉMOLITION
PROCÈS-VERBAL**

136^e séance tenue le 19 décembre 2016 à 16 h 30

Maison du citoyen, salle des comités 25, rue Laurier

PRÉSENCES :

Membres

M. Richard M. Bégin, président - Conseiller - District de Deschênes (no 3)
M^{me} Sylvie Goneau, membre - Conseillère - District de Bellevue (no 14)

Secrétaire

M. Ghislain Deschênes, responsable de la Section des commissions et des comités

Ressource interne

M. Marc Chicoine, directeur adjoint – Développement

ABSENCES :

Membre

M. Jocelyn Blondin, membre - Conseiller - District du Manoir-des-Trembles-Val-Tréteau (no 5)

Ressource interne

M^{me} Catherine Marchand, directrice déléguée

1. Ouverture

Le président constate les présences et ouvre la réunion à 16 h 35.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

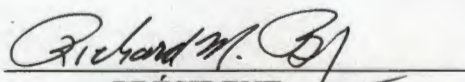
1. Constatation des présences et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du procès-verbal de la 135^e séance tenue le 26 septembre 2016
4. Signature du procès-verbal de la 135^e séance tenue le 26 septembre 2016
5. Suivi du procès-verbal de la 135^e séance tenue le 26 septembre t 2016
6. Date des prochaines séances
7. Calendrier 2017 des séances du CDD
8. Période de questions des citoyennes et citoyens
9. Démolition du bâtiment résidentiel situé au 124, rue Laurette-Routhier
10. Questions diverses :
11. Levée de la séance

3. Approbation du procès-verbal de la 135^e séance tenue le 26 septembre 2016

Le procès-verbal de la 135^e séance tenue le 26 septembre 2016 est approuvé.

DISTRIBUTION :

Aux membres du CDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier


PRÉSIDENT


SECRÉTAIRE

4. Signature du procès-verbal de la 135^e séance tenue le 26 septembre 2016

Le procès-verbal de la 135^e séance tenue le 26 septembre 2016 est signé par le président.

5. Suivi du procès-verbal de la 135^e séance tenue le 26 septembre 2016

Aucun commentaire n'est formulé.

6. Date de la prochaine assemblée

On souligne que la prochaine assemblée aura lieu le 16 janvier 2017.

7. Calendrier 2017 des séances du CDD

Aucun commentaire n'est formulé.

8. Période de questions des citoyennes et citoyens

Aucune personne ne s'est présentée à la période de questions des citoyennes et citoyens.

9. Démolition d'un bâtiment résidentiel – 124, rue Laurette-Routhier – District électoral de Masson-Angers – Marc Carrière

On confirme qu'à la suite de l'affichage d'un avis de démolition sur l'immeuble, de la publication de cet avis dans un journal local et sur le site Web de la Ville de Gatineau, aucune opposition à la démolition du bâtiment résidentiel au 124, rue Laurette-Routhier n'a été acheminée au Service du greffe.

R-CDD-2016-12-19 / 20

CONSIDÉRANT QUE le requérant souhaite démolir l'habitation unifamiliale isolée située au 124, rue Laurette-Routhier, pour la remplacer par un projet de développement de cinq bâtiments unifamiliaux jumelés;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé n'est pas reconnu comme étant patrimonial et ne figure pas à l'annexe 6 de l'inventaire du patrimoine bâti réalisé pour la Ville en 2008;

CONSIDÉRANT QUE le rapport d'inspection fourni par le requérant révèle des signes d'affaissement de la fondation et la déformation structurale de l'immeuble;

CONSIDÉRANT QUE le Comité sur les demandes de démolition peut fixer les conditions nécessaires à l'émission d'un certificat de démolition :

QUE ce Comité autorise la démolition du bâtiment résidentiel situé au 124, rue Laurette-Routhier, à condition que :

- le propriétaire effectue le dépôt d'une garantie financière irrévocable de 5 000 \$ assurant la réalisation des travaux de démolition préalablement à la délivrance du certificat d'autorisation pour la démolition.

ADOPTÉE

10. Questions diverses :

Aucune question n'est formulée.

11. Levée de la séance.

La séance est levée à 16 h 40.